



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES RIVIÈRES SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

INFORMATION AUX FAMILLES

Salbris, le 23 juin 2026

Objet : Évolution de l'organisation des accueils périscolaires à compter de la rentrée scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'organisation des services périscolaires et afin de répondre aux exigences réglementaires imposées aux accueils collectifs de mineurs, nous souhaitons vous informer d'une évolution importante concernant les accueils périscolaires de Salbris, Selles-Saint-Denis et La Ferté-Imbault.

À compter de la rentrée scolaire 2026-2027, les accueils périscolaires multisites ne pourront plus être maintenus.

Cette évolution fait suite à une demande formulée par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) en septembre 2025 et s'explique notamment par :

- la baisse des effectifs observée sur certains pôles d'accueil, rendant plus complexe le maintien d'une organisation multisites conforme aux exigences réglementaires ;
- les obligations réglementaires à respecter lors de toute absence de personnel (maladie, congés, formations, etc.) ;
- les difficultés de recrutement de directeurs et d'animateurs qualifiés ;

Afin d'assurer la continuité du service aux familles, une nouvelle organisation sera mise en place dès la rentrée scolaire 2026-2027.

► Pour les familles de Salbris

Tous les enfants seront accueillis dans les locaux de l'Accueil de Loisirs « La Cotonnerie », actuellement utilisés pour les accueils des mercredis et des vacances scolaires.

Un transport sera assuré entre l'accueil périscolaire et les deux groupes scolaires, selon une organisation similaire à celle précédemment mise en place pour l'ALSH Jean Pillet.

► Pour les familles de La Ferté-Imbault

Tous les enfants seront accueillis à l'accueil périscolaire de Selles-Saint-Denis.

Le transport vers l'école de La Ferté-Imbault sera assuré par le service de transport scolaire du SIVOS. Pour bénéficier de ce service, les familles devront effectuer les démarches nécessaires à l'obtention d'une carte de transport.

Nous sommes conscients que cette nouvelle organisation représente un changement pour les familles. Soyez assurés que tout sera mis en œuvre pour garantir la continuité et la qualité de l'accueil des enfants dans les meilleures conditions.

Des informations complémentaires concernant les modalités pratiques, les horaires et les démarches administratives vous seront communiquées ultérieurement.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre confiance.

Le Président,



Alexandre AVRIL

Vos contacts :

Mme Virginie BROSSILLON

Responsable du Service Enfance-Jeunesse

☎ 02 42 90 00 16

Mme Céline AUGER

Directrice de l'accueil périscolaire de Salbris

☎ 02 54 96 26 89

Mme Elvire COURTIN

Directrice de l'accueil périscolaire de Selles-Saint-Denis

☎ 02 54 96 26 32